

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 17/12/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 17/12/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 17/12/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20251215-2025DEC15_499-DE

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

4

Séance Publique ordinaire du **15 décembre 2025**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 5 décembre 2025, s'est rassemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, M. Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, Renée MIQUEL ZASSO, M. Éric MATTIUSSI, Mmes Corinne QUEVILLY, Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

Mme Sylvie ACHÉ  
M. Ghislain de FLAUJAC,  
M. Loïc DÉANGLES,  
M. Frank GOBBATO,  
Mme Françoise LACAPERRE,  
M. Julien PELLICER,  
M. François-Xavier ROUX

**Ont donné procuration :**

Mme Sylvie ACHÉ à Mme Sylvie COUDERC  
M. Loïc DÉANGLES à M. Joël VAN DEN BON  
M. Frank GOBBATO à M. Jean-Yves DELACOSTE  
M. Julien PELLICER à M. Marc DUGROS

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire :** Mme Émilie SARRAN

**Objet :** Modification des statuts de la communauté de communes de la Lomagne gersoise (CCLG) portant transfert de la compétence supplémentaire « mise en œuvre d'actions en faveur des enfants et des jeunes »

**RAPPORTEUR :** Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

Par délibération en date du 17 novembre dernier, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le transfert de compétence supplémentaire « mise en œuvre d'actions en faveur des enfants et des jeunes : création et gestion des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les enfants de 3 à 12 ans sur le temps extrascolaire (vacances scolaires) » à la CCLG, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

En conséquence, il convient d'approuver la modification des statuts de la CCLG, qui a de son côté validé cette modification également en novembre dernier.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide

- d'approuver la modification des statuts communautaires portant intégration de la compétence supplémentaire « Mise en œuvre d'actions en faveur des enfants et des jeunes » telle que définie ci-dessus et intégrée au projet de statut modifié joint en annexe,
- de demander à Monsieur le Préfet du Gers de prendre l'arrêté modificatif correspondant,
- de confier à Monsieur le Maire le soin d'accomplir toutes démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

La Secrétaire de séance,  
Émilie SARRAN



Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 17 DEC. 2025 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

**Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 17 DEC. 2025**